

Titre du poste :	TITULAIRE D'UNE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA (niveau II) « LANGUES ET POUVOIR DANS LA FRANCOPHONIE CANADIENNE »
Période de l'emploi :	Poste de cinq (5) ans, renouvelable
Campus :	Moncton
Type :	Professeures et professeurs
Secteur :	FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Fonction et information générale :	<p>La Faculté des arts et des sciences sociales lance un appel de candidatures en vue de pourvoir une Chaire de recherche du Canada de niveau II sur le thème : « Langues et pouvoir dans la francophonie canadienne ». Ce domaine s'inscrit dans l'un des trois axes prioritaires de développement en recherche de l'Université de Moncton, celui portant sur les études acadiennes et les milieux minoritaires. La Chaire sera attribuée sur la base de l'insertion claire de la candidate ou du candidat sélectionné dans cet axe de développement et sur son potentiel de synergie au sein des unités académiques de la Faculté ainsi que des instituts, des centres et des groupes de recherche dont les travaux s'inscrivent dans cet axe à l'Université de Moncton. Le programme de Chaires de recherche du Canada a été créé pour promouvoir la recherche et le développement à l'échelle internationale. Normalement, le concours des Chaires de recherche de niveau II est ouvert aux personnes ayant, au moment de la nomination, au plus dix années d'expérience depuis l'obtention du dernier diplôme. Des renseignements supplémentaires sur les Chaires de recherches du Canada se trouvent à l'adresse suivante : <a href="http://www.chaires.gc.ca">www.chaires.gc.ca</a>.</p> <p>Le ou la titulaire de la Chaire sera nommé pour un mandat de cinq ans (renouvelable) et occupera un poste de professeure ou de professeur à temps complet menant à la permanence, au rang d'adjoint ou d'agrégé. Le poste sera rattaché à l'une des unités de la Faculté. Malgré ce rattachement, un intérêt marqué pour la recherche interdisciplinaire ainsi que pour la thématique de l'innovation sociale constitueront des atouts importants. Ces intérêts doivent se refléter dans un dossier de recherche liant la question des langues et du pouvoir à au moins un des quatre principaux pôles de recherche-crédation-développement-innovation de la Faculté : 1) diversité, identité et citoyenneté; 2) langue, connaissance et société; 3) rapports sociaux, gouvernance et politique publique; 4) arts, cultures et valeurs.</p> <p>Fondée en 1963, l'Université de Moncton est un établissement d'enseignement supérieur de langue française en milieu acadien. Avec ses trois campus situés à Edmundston, à Moncton et à Shippagan, elle offre des programmes d'études universitaires de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat dans plusieurs disciplines, où la langue d'enseignement et de travail est le français. Plus de 4 000 étudiantes et étudiants provenant de partout au Canada et de l'étranger la fréquentent. Pour de plus amples renseignements sur l'Université et ses programmes d'études, vous êtes invités à consulter le site Internet, au <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a>.</p> <p>L'Université de Moncton souscrit à l'équité en matière d'emploi et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences relatives à l'immigration, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux personnes ayant obtenu le droit d'établissement au Canada.</p> <p>L'Université de Moncton appuie les objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein du Programme des chaires de recherche du Canada et du milieu canadien de la recherche dans son ensemble et déploiera des efforts concertés pour atteindre ses cibles en matière d'équité et de diversité et offrir un processus de recrutement et un milieu de travail inclusif, non discriminatoire, ouvert et transparent.</p>
Particularités :	<p>Dans le cadre des fonctions universitaires d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité, la personne qui occupera ce poste sera appelée à mener un programme de recherche qui s'inscrit dans la thématique ciblée. La personne retenue aura aussi une tâche d'enseignement dans la discipline ou les disciplines rattachées à son champ de spécialisation. La tâche professorale comprendra également les services à la collectivité.</p>

Les candidates et candidats doivent être titulaires d'un doctorat dans l'une des disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales. Elles et ils doivent faire la démonstration de leur capacité à obtenir un financement externe pour leurs travaux de recherche et être en mesure d'entreprendre, dès l'entrée en fonction, un programme de recherche de pointe susceptible de leur permettre de devenir un chef de file tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Les candidates et candidats doivent posséder un excellent dossier en enseignement et faire la démonstration de leur capacité à attirer et à superviser des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs. Enfin, la maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, est essentielle.

Les personnes intéressées à postuler sont priées de faire parvenir, en français, un dossier complet par le site web en indiquant le numéro de concours (seules les candidatures acheminées par le site web seront considérées). Le dossier complet comprend : une lettre de présentation, l'exposé d'un programme de recherche précis s'étalant sur cinq ans, un curriculum vitae détaillé, une copie des diplômes obtenus, tout document pertinent permettant d'évaluer les compétences en enseignement.

Nous vous demandons aussi de soumettre (en incluant le numéro du concours), trois lettres de recommandation qui devront être envoyées, par la poste ou par courrier électronique, directement et sous plis séparés à M. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales, Université de Moncton, Campus de Moncton, 18, avenue Antonine-Maillet, Moncton (N.-B.) E1A 3E9.

L'Université de Moncton reconnaît que des interruptions de carrière et des circonstances spéciales peuvent avoir une incidence légitime sur le dossier des réalisations en recherche. Les chaires de niveau 2 sont destinées à des chercheuses et chercheurs émergents exceptionnels (les candidates et candidats doivent avoir été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature). Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique) peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification des chaires de niveau 2 du Programme. Prière de communiquer avec la Faculté des études supérieures et de la recherche pour obtenir plus d'information. Toute l'information relative au Programme est consultable sur le site Web des Chaires de recherche du Canada; on peut y trouver, entre autres, plus de précisions au sujet des critères d'admissibilité.

Salaire :	Le traitement annuel est établi selon la formation et l'expérience. Les critères servant à établir le rang professoral et le traitement annuel sont régis par la convention collective.
Fermeture du concours :	Le 20 novembre 2017
Entrée en fonction :	Le 1er juillet 2018
Personne ressource :	M. Jean-François Thibault, doyen - Faculté des arts et des sciences sociales
No. de téléphone :	(506) 858-4183
Courriel :	jean-francois.thibault@umoncton.ca
Numéro de référence :	UMAP17-27

Mise à jour faite le lundi 23 octobre 2017